



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 29 février 2024

Objet de la délibération

**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS RECURRENTES ET EXCEPTIONNELLES
2024**

Le vingt-neuf février deux mille vingt-quatre à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-quatre, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Julian PONDAVEN , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT , Aline LE FUR , Fabrice LEBRETON , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Valérie MAHÉ pouvoir à Aline LE FUR , Lisenn LE CLOIREC pouvoir à Gwendal HENRY , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à Michèle DOLLÉ , Julien LE DOUSSAL pouvoir à Laure LE MARÉCHAL , Aurélia HENRIO pouvoir à Pierre-Yves LE BOUDEC .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Monsieur Jacques KERZERHO désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

N° 2024.02.003

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS RECURRENTES ET EXCEPTIONNELLES 2024

Rapporteur : Claudine CORPART

Les associations désignées dans les tableaux ci-dessous sollicitent des aides financières dans le cadre de leurs activités respectives.

Il est proposé l'attribution des subventions exceptionnelles et récurrentes suivantes.

SUBVENTIONS RECURRENTES 2024				
ASSOCIATIONS	EVENEMENT	2023	Demandes 2024	Prop Com 2024
SPORT				
Hennebont Triathlon	Championnat de Bretagne	0,00 €	1 000,00 €	750,00 €
OMS	2024	40 000,00 €	43 500,00 €	43 500,00 €
Stade Hennebontais	Fête de la boule	500,00 €	500,00 €	500,00 €
TCB	Tournoi national	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Union Cycliste Lochrist Hennebont	36ème tour de Morbihan junior	1 500,00 €	1 700,00 €	1 500,00 €
VIE ASSOCIATIVE				
AAQL	Fête de Langroix avec feu d'artifice le 9 septembre 2024	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Club de l'amitié retraités Hennebontais	Concours de boules	120,00 €	120,00 €	120,00 €
De Vent et d'eau	Challenge du Blavet		300,00 €	300,00 €
CULTURE				
Chamboule tout	Animation cirque lors des ronds dans l'eau	600,00 €	1 000,00 €	600,00 €
Emglev Bro An Orian	Mini camps en breton		800,00 €	800,00 €
Les Médiévales d'Hennebont	Edition 2024	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
SANTE / SOLIDARITE				
Espoir Amitié	Lutte contre les addictions	150,00 €	150,00 €	150,00 €
TOTAL		44 270,00 €	60 070,00 €	59 220,00 €

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2024				
ASSOCIATION	EVENEMENT	2023	Demandes 2024	Prop Com 2024
VIE ASSOCIATIVE				
APEL ST GILLES	Color race	0,00 €	300,00 €	300,00 €
AOB	Championnat de Bretagne	0,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €
SPORT				
HLHB	Annulation du match 18 novembre 2023	0,00 €	2 163,41 €	2 163,41 €
CULTURE				
COMITE DES JUMELAGES	Création d'un carnet de voyage Palestine	0,00 €	500,00 €	500,00 €
CORDEE CORDAGE	Participation au festival des ronds dans l'eau 2024	0,00 €	1 400,00 €	600,00 €
LES MOUSAILLONS	Spectacle des 10 ans	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
SANTE				
TOTAL		0,00 €	7 363,41 €	5 563,41 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 5 février 2024,
Vu l'avis de la Commission « Vie » en date du 13 février 2024,
Vu les dossiers déposés par les associations ci-dessus,
Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

- ➔ **ATTRIBUE** les subventions décrites dans le tableau ci-dessus,
- ➔ **DIT** que la dépense sera inscrite au budget au compte : 65748.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération, et 1 non votant(s) (Julien LE DOUSSAL),

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Premier Adjoint,

Yves GUYOT

Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le

ID : 056-21560834-20240229-D202402003-DE